

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge, Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19-0046849

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1409 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MHAMDI MUSTAPHA

Date de naissance : 01/01/1951

Adresse : 5, Rue Kade Tass Appart N°6 Maârif CASABLANCA

Tél. : 06.70.64.28.60 Total des frais engagés : 585,70 DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 19/11/2019

Nom et prénom du malade : MHAMDI MUSTAPHA Age : 69

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection Dermatologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Le : 19/11/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/11/2019	CS	CS	250,00	Dr. ELIAHMER Mohamed DERMATOCOLOG 22 Rue Abdellah Ben Maâfi - CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>PHARMACIE DE LA MOSQUEE</p> <p>Dr. NABIL</p> <p>Docteur en Pharmacie</p> <p>6, Rue de l'Atlas - Maârif Casablanca</p>	14/11/19	335, 70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

Augmentin 500 mg/ prise = 1g = 2 comprimés à 500 mg = le contenu d'1 alvéole s 2 comprimés d'Augmentin 500 mg Imprécautions de préférence au débit Ve		CICLOVIRAL 5% Aciclovir des soins.															
قرصين = محتوى قفاعة واحدة صان في بداية الطعام		LOT: 197016 EXP: 06/22 PPV: 59DH10															
PPV: 138,30 DH LOT: 608299 PER: 09/20		PPV: 138,30 DH LOT: 608299 PER: 09/20															
		NATURE DES SOINS COEFFICIENT															
		MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION COEFFICIENT DES TRAVAUX															
O.D.F PROTHESES DENTAIRES 		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">D</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> </table> [Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		H		25533412	21433552	00000000	00000000	D		00000000	00000000	35533411	11433553	B	
H																	
25533412	21433552																
00000000	00000000																
D																	
00000000	00000000																
35533411	11433553																
B																	
		MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION															
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS																	
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION																	

Dr. BELAHMER Mohamed Fouad

DERMATO-VÉNEROLOGUE

Spécialiste des Maladies de la peau

du Cuir Chevelu et des Maladies

Sexuellement Transmissibles

Médecin Assermenté près des Tribunaux

الدكتور بلحمر محمد فؤاد

اختصاصي في أمراض الجلد

و الشعر و الأمراض التناسلية

طبيب ملحق لدى المحاكم

Casablanca, le 16/11/2019.

n° MHANDI Mustapha

Crème Cicatrisante

59, 10

effet = 3/1



sur les lèvres de la lèvre.
x 2

- Sur les ailes d'oreilles

Murbac Soren

effet = 1/1

(A recracher)

Crème Systral

effet = 2/1 + 10f

SEPTO GERM Polident

effet = 2/1 + 10f

- Sur les lèvres du front

Crème Dermalibour +

effet = 2/1

- AUGMENTIN (poudre) cl 500 mg

138,30 x 2 1 cl 3/1

335,70

PHARMACIE DE LA MOSQUE

Dr. NABIL

Docteur en Pharmacie

5 Rue de l'Atlas - Maârif Casablanca

161. 11. 2019

Dr. BELAHMER Mohammed rouad
DERMATOLOGUE
72 Rue Abdellah Raji Place Puy de Dôme
Maârif - CASABLANCA